

CONCOURS DE L'EXCELLENCE COMMERCIALE Session 2017

Sélection académique de l'Académie de Rouen

RÈGLEMENT

Article 1 : Objet

Le concours de l'excellence commerciale, manifestation nationale à finalité pédagogique a pour objectif principal de promouvoir les métiers commerciaux en reconnaissant l'excellence commerciale portée par les étudiants inscrits en BTS Négociation Relation Client (NRC), Technico-commercial (TC) et Commerce International (CI). La sélection académique a pour objet de sélectionner des **projets commerciaux en B to B**, réalisés par les étudiants de deuxième année de STS. Les lauréats représenteront l'académie de Rouen lors de la finale nationale à Paris, le mardi 28 mars 2017. Le présent règlement organise cette sélection académique en référence à la charte nationale 2017.

Article 2 : Calendrier et lieu

La sélection académique a lieu le **mardi 7 février 2017**, de 8h30 à 12h30 au

Lycée professionnel Auguste Bartholdi

52 avenue Aristide Briand - 76360 Barentin

02 32 94 96 96

Article 3 : Conditions de participation à la sélection académique

- Être étudiant de seconde année de STS NRC, TC, CI, en formation initiale,
- Chaque lycée participant présente un candidat,
- Présenter un projet commercial dans le cadre d'une relation en B to B,
- Être inscrit, à l'aide de la fiche engagement ci-jointe, par le professeur responsable de la section de chaque établissement,
- Réaliser un vidéogramme de présentation du projet commercial de 5 mn maximum (2GO maximum). Attention se référer aux conseils de création en annexe de la charte nationale.

La fiche engagement est à adresser à pascale.keradec@ac-rouen.fr au plus tard le 25 janvier 2017 dernier délai.

Article 4 : Epreuve de la sélection académique

Après le visionnage de son vidéogramme (**5 minutes**), le candidat dispose de **5 minutes** pour présenter son projet sans interruption du jury.

Après cette présentation, un temps d'échange de **5 minutes** avec le jury permet au candidat de défendre son projet.

A l'issue de cette épreuve, le jury se réunit pour désigner le lauréat sélectionné pour chaque BTS NRC, TC, CI qui représentera l'académie de Rouen à la finale nationale, prévue le jeudi 28 mars 2017 à Paris.

Article 5 : Composition du jury

Le jury est présidé par Véronique WURSTER IA-IPR d'Économie et Gestion, et composé de 4 professionnels dont au moins un représentant de la CGI.

Article 6 : Les participants de la manifestation

Neuf établissements participent au concours académique de l'excellence commerciale :

- Le lycée Jehan Ango à Dieppe,
- Le lycée Sainte-Thérèse à Maromme,
- Le lycée Val de Seine à Grand-Quevilly,
- Le lycée Thomas Corneille à Barentin,
- Le lycée Flaubert à Rouen,
- Le Lycée Jean Prévost à Montivilliers,
- Le lycée les Bruyères à Sotteville-lès-Rouen,
- Le lycée les Fontenelles à Louviers,
- Le lycée Guy de Maupassant à Fécamp.

Sont invités à participer à cette manifestation :

- Les candidats accompagnés de 4 camarades de la classe au maximum,
- Les tuteurs,
- Les professeurs d'Économie et Gestion en charge de la gestion des projets,
- Les institutionnels.

Article 7 : Couverture médiatique

La sélection académique du concours de l'excellence commerciale constitue un événement et bénéficiera d'une couverture médiatique sous forme de publication presse, publication internet, film.

Dans le cadre du droit à l'information du public, les participants à cette manifestation sont avertis que des photographies les représentant sont susceptibles d'être reproduites sur des supports relayant l'événement. Conformément à la législation en vigueur relative au droit à l'image, les photographies diffusées ne pourront être utilisées à d'autres fins que de couvrir l'événement précité.

DEROULEMENT DE LA SÉLECTION ACADÉMIQUE

Mardi 07 février 2017

Lycée professionnel Auguste Bartholdi

52 avenue Aristide Briand 76360 Barentin

02 32 94 96 96

8H30 : Accueil des participants autour d'un café

8H45 : Ouverture du Concours de l'excellence commerciale par l'Inspection pédagogique

9H00 : Présentation des projets de BTS TC

9H30 : Délibération du jury pour BTS TC

9H45 : Présentation des projets du BTS CI

10h30 : Délibération du jury des projets du BTS CI

10H45 : Présentation des projets de BTS NRC

11h45 : Délibération du jury pour le BTS NRC

12h15 : Proclamation des vainqueurs pour la Finale nationale à Paris

12H30/14H : Déjeuner possible sur place